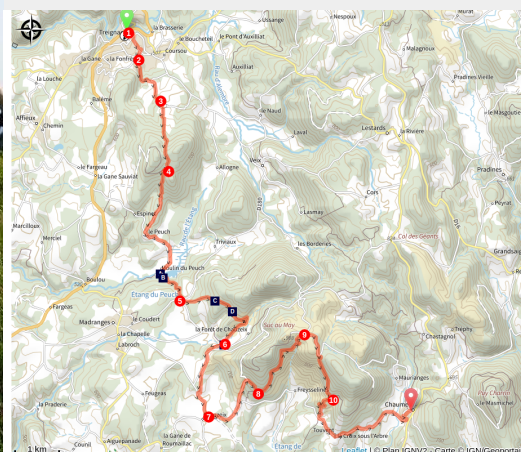


De Treignac à Chaumeil

Vallée de la Vézère – Massif des Monédières



(© J.Primpier - PNRML)



Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 6 h 30

Longueur : 23.4 km

Dénivelé positif : 883 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Faune et flore, Paysage,
Point de vue

Itinéraire

Départ : Place des Farges, Treignac

Arrivée : Mairie, Chaumeil

Balisage :  GR®

Communes : 1. Treignac

2. Veix

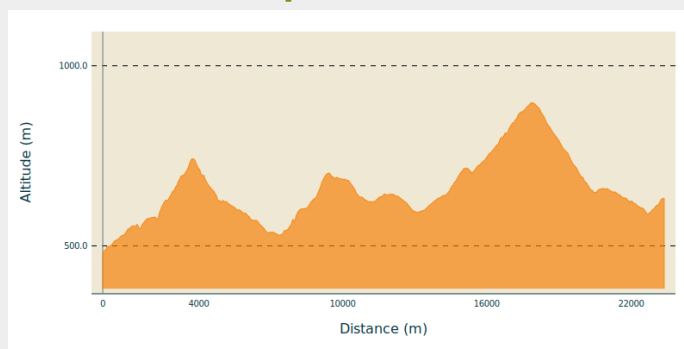
3. Affieux

4. Madranges

5. Saint-Augustin

6. Chaumeil

Profil altimétrique

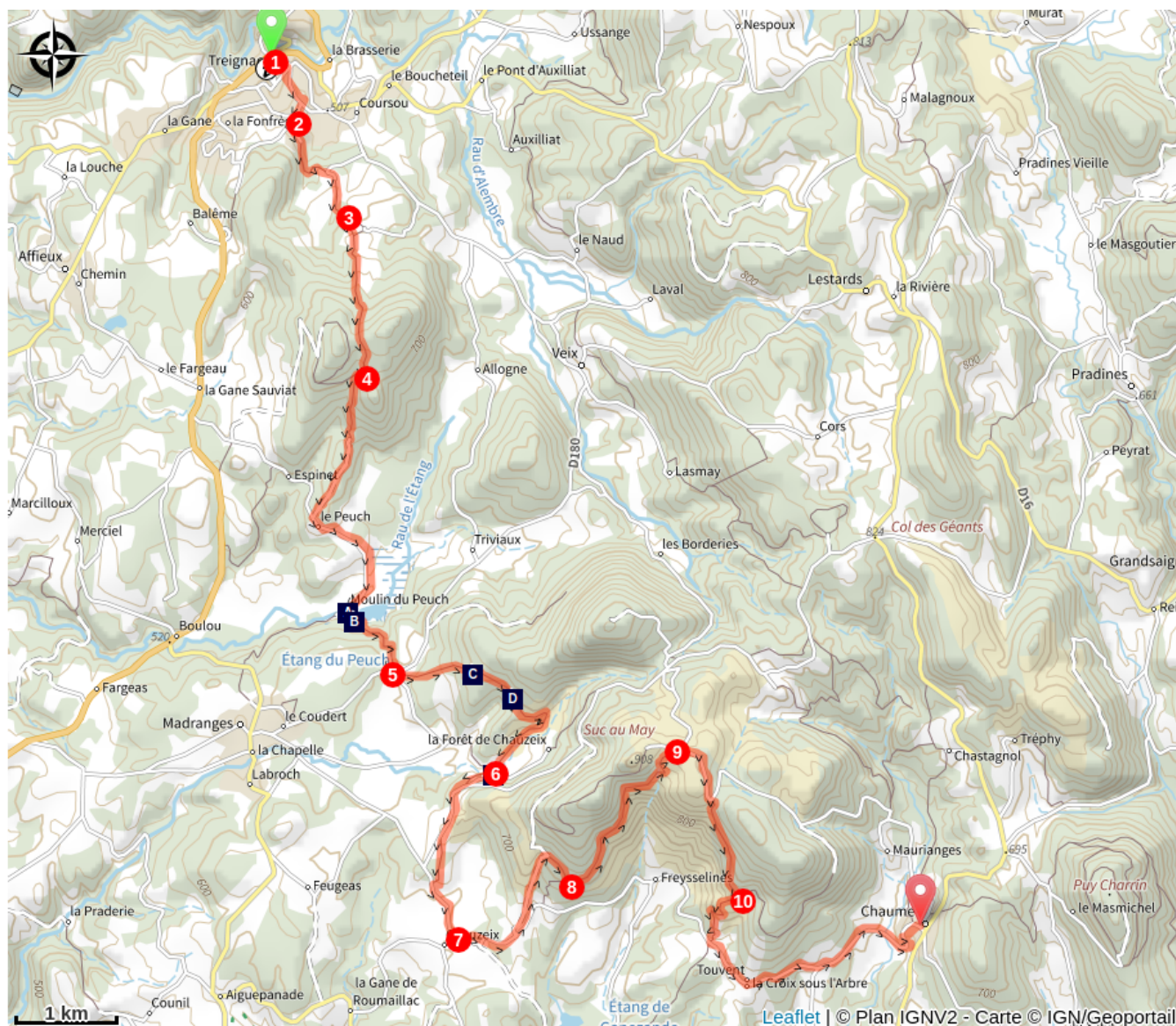


Cet itinéraire est entièrement décrit et balisé en blanc et rouge par les bénévoles de la Fédération Française de Randonnée de la Corrèze.

1. De la place des Farges, prendre la rue Eugène Daubech puis à droite vers la mairie et la halle. Rejoindre la rue de la garde par la petite ruelle et remonter devant la poste. Prendre à droite pour traverser la place du Collège et remonter la rue Soulanche en face, jusqu'à la route du Calvaire sur la droite.
2. Environ 100 m après une maison de retraite, bifurquer à gauche dans la petite rue du Château-d'Eau. Aux dernières maisons, prolonger par un chemin en bordure de bois. S'écarter du bois pour rejoindre sur la gauche Chaumeil. Traverser le hameau par une ruelle à droite et poursuivre par un chemin.
3. Laisser des chemins de part et d'autre pour continuer la montée en face en lisière. Ignorer des maisons sur la gauche, traverser une clairière et reprendre tout droit. L'itinéraire pénètre dans une sapinière sur la droite, monte dans le sous-bois, franchit un petit col, puis descend jusqu'à proximité d'un petit plan d'eau.
Possibilité de monter à gauche à la Pierre des Druides.
4. Tourner à droite, puis rapidement à gauche en descente au niveau du plan d'eau. En bas, rejoindre une place de stockage de bois et continuer tout droit par une large piste débouchant au hameau du Peuch. Par la route à gauche, descendre jusqu'au moulin du Peuch. Passer à gauche sur la digue de l'étang puis monter par le chemin principal jusqu'à la D180.
Possibilité de gagner le bourg de Madranges par la route à droite (1,3 km).
5. Traverser la route et poursuivre en face par un chemin (ne pas emprunter la petite route). Monter en lisière, puis à travers bois. Couper un chemin, puis sur le haut, aller tout droit. A une intersection, descendre à gauche par un chemin enherbé, virer à droite dans l'épingle à cheveux et descendre dans la vallée. Ignorer un accès sur la gauche et atteindre une intersection au bord du ruisseau.
6. Franchir le cours d'eau à gauche, puis monter sur la droite jusqu'à une route ; la suivre à droite sur 600 m. Au départ d'une piste, quitter la route et s'engager à gauche sur un sentier. Juste avant la route, prendre un chemin à gauche le long du champ. Poursuivre par la route et gagner Chauzeix.

7. Traverser le village en direction de Chaumeil et atteindre une bifurcation avec un large chemin où se sépare le sentier et le GR®46. Continuer sur la route sur environ 700 m et s'engager à gauche sur une piste caillouteuse, d'abord parallèle à la route. À la bifurcation, aller en face, puis virer à droite sur une large piste en pénétrant dans une sapinière.
8. Au croisement suivant, obliquer à gauche pour débiter l'ascension du cirque de Freysselines vers le Suc au May. Rester sur la piste pierreuse jusqu'à la route. Par la route à gauche, possibilité de gagner le sommet du Suc au May et sa table d'orientation.
9. Prendre la direction de Chaumeil à droite. Dans le deuxième virage, à l'entrée de la zone d'évolution « Vol Libre » (parapente, deltaplane, aéromodélisme, cerf-volant), quitter la route et poursuivre en face sur un sentier enherbé, puis emprunter la piste à droite descendant dans la sapinière.
10. En lisière, virer à droite pour quitter la forêt de sapins et descendre par un chemin pierreux jusqu'à la D121 ; la suivre à gauche jusqu'à Chaumeil. Après la Maison des Monédières, prendre la route à droite jusqu'à l'église.

Sur votre route...



-  L'Etang du Peuch et son moulin (A)
-  La Vallée de la Madrangue (C)
-  Le Pont des lièvres (E)
-  Vue sur le Mont Gargan (B)
-  Le Puy de la Monédière (D)



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN



Toutes les informations pratiques

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Terres de Corrèze - Bureau de Treignac

1 place de la République, 19 260
Treignac

accueil@terresdecorreze.com

Tel : 05 55 98 15 04

<https://www.terresdecorreze.com/>



TERRES
de CORRÈZE
Office de Tourisme



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN



Sur votre route...



☆☆☆☆ L'Etang du Peuch et son moulin (A)

L'étang du Peuch abrite une flore et une faune inféodées aux zones tourbeuses en majorité.

Sur le plan botanique, plusieurs espèces protégées au niveau national ont été recensées : Drosera à feuilles rondes et à feuilles intermédiaires, Spiranthes d'été, Petite Utriculaire (protégée en Limousin), Rhynchospora blanc, Narthécie ossifrage, Trèfle d'eau.

Sur le plan faunistique, peu de données sont disponibles, cependant deux espèces méritent d'être citées : la Loutre et le Lézard vivipare (espèces protégées en France).

Attribution : OT Vézère-Monédières-Millesources



☼ Vue sur le Mont Gargan (B)

Observez le Mont Gargan, haut lieu de la résistance corrèzienne.

Attribution : R. Langin



☼ La Vallée de la Madrange (C)

Sur les pentes du Puy de la Monédière, vous pourrez profiter d'une vue sur la vallée de la Madrange. Le ruisseau de Madranges prend sa source à près de 800 mètres d'altitude, à la limite des communes de Saint-Augustin et de Veix dans le Massif des Monédières, au col du Bos, en contrebas du Puy de la Monédière et du Suc au May. Au sud du village de Madranges, il prend le nom de ruisseau des Monédières et, peu après, devient la Madrange.

Attribution : R. Langin



☼ Le Puy de la Monédière (D)

Ce Puy, situé au sud-ouest du plateau de Millevaches, a donné son nom au Massif dont il est le point culminant (919 mètres). « Monédières » signifie « Monts du jour » ; appellation due aux jeux de lumières que le massif nous offre à toutes saisons et plus encore à la fin de l'été lorsqu'il est couvert de bruyères.

Attribution : OT Vézère-Monédières-Millesources



Le Pont des lièvres (E)

Le petit pont des Lièvres est situé sur un chemin rural qui franchit le ruisseau des Monédières en limite des communes de Madranges et de Saint-Augustin, à proximité du village des Gouttes.

L'ouvrage, bâti en granit, est de taille modeste, constitué d'une arche unique en plein cintre. Sa date de construction est difficile à préciser mais on sait que le franchissement du ruisseau existait déjà en 1820. (CAUE19)

Attribution : R.Langin